

## Préfecture du Nord

Code postalCommune deCode INSEE59233MAING59369

## Fiche communale d'information risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

n	Annexe à l'arrêté préfectoral  du 5 juillet 2019 mis à	ı jour le				
(con	Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des ri	sques nati	ırels (PPRN)			
	La commune est concernée par le périmètre d'un PPR N  prescrit X anticipé approuvé	¹oui X date 06/	non			
	prescrit X anticipé approuvé  1 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : inondations X autres	uale 06/	12/2016			
>	Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux	oui	non			
	La commune est concernée par le périmètre d'un autre PPR N	¹oui	non X			
	prescrit anticipé approuvé  1 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : inondations autres	date				
>	Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux	oui	non			
Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPR M)						
>	La commune est concernée par le périmètre d'un PPR M	² oui	non X			
	prescrit anticipé approuvé	date				
	<sup>2</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : mouvement de terrain autres					
>	Le règlement du PPR M comprend des prescriptions de travaux	oui	non			
	Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques technologiques	(PPR T)				
	La commune est concernée par un périmètre d'étude d'un PPR T prescrit	³ oui	non X			
	<sup>3</sup> Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés effet toxique effet thermique effet de surpression	à:				
	La commune est concernée par le périmètre d'exposition d'un PPR T approuvé	oui	non X			
	Le zonage comprend un ou plusieurs secteurs d'expropriation ou de délaissement	oui	non			
	Le zonage comprend une ou plusieurs zones de prescription de travaux pour les logements	<sup>4</sup> oui	non			
<sup>4</sup> Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location.						

>	Situation de la commune au regard du zonage sismique réglementaire  La commune se situe en zone de sismicité classée  zone 1 zone 2 zone 3 X zone 4 zone 5 très faible faible modérée moyenne forte						
8.	Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon						
>	La commune est classée à potentiel radon de niveau 3 oui non	X					
	Information relative à la pollution de sols						
>	La commune comprend un ou plusieurs secteurs d'information sur les sols (SIS) oui non	X					
Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique							
>	La commune est concernée depuis 1982 par un ou plusieurs arrêtés . de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle nombre	4	1				
	. de reconnaissance de l'état de catastrophe technologique nombre	0					
	Pièces jointes *						
	Documents de référence permettant la définition des travaux prescrits  Extraits de documents ou de dossiers permettant la définition des travaux prescrits au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4						

## Cartographies relatives au zonage réglementaire

Extraits cartographiques permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4

PPRI de la vallée de la Rhonelle et de ses affluents prescrit le 06/12/2018 :

Les cartes à l'échelle communale, les projets de règlement et de la note de présentation du PPRI de la vallée de la Rhonelle et de ses affluents, en cours d'élaboration, sont disponibles sur internet : http://www.nord.gouv.fr/lePPRIRhonelle

Date 5 juillet 2019

le préfet du Nord

\* Les pièces jointes sont consultables sur le site Internet de la préfecture du Nord www.nord.gouv.fr